

Questions orales

Ma question au ministre est donc la suivante: si ce n'est pas une hausse de un dollar que le ministre a suggéré comme souhaitable à compter de juillet aux provinces productrices de pétrole brut, le ministre pourrait-il nous dire alors, nonobstant sa formule de prix pondéré du pétrole et ce genre de choses, quelle hausse il a, en fait, suggéré à compter de juillet ou pour les six prochains mois de l'année?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai déclaré que nous sommes en train de négocier. Je ne pense pas qu'il serait approprié de ma part de négocier au beau milieu de la Chambre des communes. Les négociations se poursuivent avec les provinces productrices et d'autres entretiens auront lieu par la suite. Dès que ces négociations seront terminées, je me ferai un plaisir d'informer mon collègue de leurs résultats.

M. Stevens: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que c'est la première fois depuis le milieu de 1977 que nous nous acheminons vers le renouvellement d'un accord sur le prix du pétrole brut entre l'Alberta et le Canada, je voudrais demander au ministre si le 1^{er} juillet, à défaut d'une nouvelle prorogation de l'accord de juin 1977 et attendu que le ministre a déclaré que le gouvernement canadien ne prendra aucune action unilatérale, nous avons raison de partir du principe que l'Alberta et, je le présume, les autres provinces productrices de pétrole seront libres de hausser le prix de leur pétrole brut.

● (1430)

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai maintes fois déclaré à la Chambre que nous cherchions à en arriver à un accord négocié. Cet objectif demeure l'objet de notre constante préoccupation. J'espère d'ici la fin du mois pouvoir annoncer à mon honorable collègue que nous sommes effectivement arrivés à un accord.

* * *

L'INDUSTRIE**L'AUTO-SUFFISANCE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE—LES PROGRAMMES ENVISAGÉS PAR LE GOUVERNEMENT**

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, la question que je pose fait suite à celle que le député de Rosedale a posée. Elle s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce.

La politique progressiste conservatrice en matière d'énergie comporte une idée maîtresse que le secteur de la fabrication—qui compte de nombreux représentants dans les provinces centrales—a très bien accueillie et selon laquelle ledit secteur de la fabrication pourrait beaucoup trouver à se développer en aidant le Canada à réaliser ses objectifs dans le domaine énergétique, en ce qui concerne notamment son auto-suffisance à l'égard du pétrole. Le ministre est-il d'accord avec cette idée? S'il l'est, le gouvernement élabore-t-il présentement des programmes pour encourager les fabricants canadiens à parti-

ciper pleinement aux efforts déployés chez nous pour en arriver à l'auto-suffisance à l'égard du pétrole?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Si j'ai bien compris, madame le Président, le député voudrait savoir ce que nous faisons présentement pour encourager les fabricants canadiens à participer pleinement aux efforts déployés chez nous pour en arriver à l'auto-suffisance en matière d'énergie.

Je lui réponds que nous élaborons présentement un certain nombre de programmes de cette nature. Nous avons des comités qui entretiennent des rapports avec les entreprises qui réalisent des projets énergétiques d'envergure pour s'assurer qu'elles tiennent compte des connaissances, de l'expérience, de l'équipement et du matériel qu'elles peuvent trouver chez nous. J'espère pouvoir très bientôt fournir des précisions supplémentaires à ce sujet.

M. Wilson: Madame le Président, la réponse du ministre est aussi vague que toutes celles qu'il nous a déjà données à la Chambre. J'espérais trouver des programmes particuliers qui encouragent les compagnies à s'approvisionner auprès de fournisseurs canadiens au lieu de s'adresser à l'étranger et d'aggraver encore notre problème de balance des paiements.

La réticence du ministre est-elle liée en quoi que ce soit au récent sauvetage financier de la société Chrysler, et le programme d'aide à Chrysler compromet-il le moins la possibilité pour nous d'encourager les sociétés manufacturières canadiennes à profiter de vraies bonnes occasions à venir plutôt que de rescaper des sociétés du passé?

M. Gray: Madame le Président, les nombreux députés conservateurs qui m'ont écrit et qui sont intervenus personnellement auprès de moi pour demander qu'on aide la société Chrysler seront sans doute pour le moins consternés, sinon stupéfiés, par la réaction négative de mon honorable ami devant nos efforts pour protéger au moins 40,000 emplois canadiens. Nous connaissons maintenant le peu de cas que fait de la protection de 40,000 emplois canadiens cet important ténor du parti conservateur.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Allez-y, Herb.

M. Gray: C'est consigné au compte rendu. Je tiens à ajouter au sujet du programme d'aide à la société Chrysler que nous n'accorderons pas immédiatement de prêt ni de subvention. Nous avons donné des garanties de prêt dont on ne pourra se prévaloir que dans deux ans seulement à la condition d'avoir respecté certains engagements précis, au nombre desquels nous comptons l'obligation de s'approvisionner davantage chez des fournisseurs canadiens.

Non seulement ce programme aide-t-il des sociétés canadiennes et des travailleurs canadiens, mais il ne gêne en rien nos efforts incessants pour nous assurer que les sociétés qui entreprennent des projets importants au Canada s'approvisionnent auprès de fournisseurs canadiens, et cela bien davantage que ce n'était le cas ou que ce n'aurait été le cas si les conservateurs étaient demeurés au pouvoir.